



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Déficit public

Question au Gouvernement n° 1922

### Texte de la question

#### DÉFICIT PUBLIC

**Mme la présidente** . La parole est à M. Kévin Pfeffer.

**M. Kévin Pfeffer** . Au sujet du déficit de 2023, qui s'est révélé abyssal, le Président de la République avait affirmé qu'il n'y avait « pas de problème de dépenses, mais seulement un problème de moindres recettes ». Depuis lors, en avril 2024, le déficit a atteint un nouveau record, mais vous l'avez dit à plusieurs reprises : vous ne cachez pas de plan d'austérité à mettre en œuvre après l'élection européenne du 9 juin – promis, juré.

Est-ce bien vrai, monsieur le Premier ministre ? Nous avons pourtant pris connaissance d'une lettre de mission datée du 9 novembre 2023 et signée par Mme Borne, alors Première ministre. Cette lettre de mission, que vous n'avez pas annulée, demande aux inspections générales d'étudier les conséquences budgétaires de la désindexation de nombreuses prestations sociales, notamment du RSA ; des allocations familiales ; de l'allocation adulte handicapé (AAH) ; et celle des pensions de retraite.

Cette lettre de mission vise à « évaluer la pertinence des différentes règles d'indexation des prestations » et à « permettre de mettre en avant des économies chiffrées, mobilisables pour les textes financiers pour 2025 ».

Or la désindexation c'est la baisse du pouvoir d'achat des Français les plus fragiles. (*Applaudissements* sur plusieurs bancs du groupe RN.) Je me tourne vers nos collègues Les Républicains, dont le candidat brandissait la menace d'une motion de censure si le Gouvernement songeait à désindexer les pensions de retraite pour 2025.

**M. Pierre Cordier** . Exact !

**M. Kévin Pfeffer** . Chers collègues LR, une telle volonté est à présent démontrée, mais comme d'habitude votre groupe ne fera rien. Hier encore, monsieur le Premier ministre, ils ont été votre béquille, votre bouée de sauvetage politique en ne soutenant aucune motion de censure contre votre gouvernement ; nul ne doute qu'ils manqueront toujours autant de courage demain.

J'ai trois questions. Ce rapport de saignée budgétaire devait être rendu au plus tard le 15 mars ; l'a-t-il été ? Dans quels délais envisagez-vous de le transmettre aux parlementaires ? Allez-vous avouer aux Français que vous comptez une fois de plus leur faire les fonds de poche pour réparer vos erreurs politiques, fruit de votre incompétence budgétaire ?

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. (*« Le sauveur ! » sur plusieurs bancs des groupes RN et LR.*)

**M. Bruno Le Maire**, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique* . Vous auriez pu rappeler que pour l'année 2024 nous avons intégralement maintenu l'indexation des retraites, l'indexation des minima sociaux, l'indexation du Smic.

**M. Jean-Philippe Tanguy** . Ce n'est pas la question !

**M. Bruno Le Maire**, *ministre* . Par conséquent, cette majorité a mieux protégé le pouvoir d'achat de nos compatriotes que ne l'aurait fait le Rassemblement national ou toute autre formation politique présente sur les bancs de cette assemblée.

**M. Jean-Philippe Tanguy** . Répondez à la question !

**M. Bruno Le Maire**, *ministre* . Je me réjouis de voir le Rassemblement national se soucier enfin des déficits publics. (*Mme Marine Le Pen s'esclaffe.*) Mais, si tel est vraiment le cas, il faudrait que vous acceptiez de changer votre programme économique, qu'une dizaine d'économistes a récemment qualifié « d'irréaliste », « d'inefficace » et de « fallacieux ». (Exclamations et « Non, c'est le vôtre ! » sur les bancs du groupe RN.)

Je rappelle que votre programme est le plus marxiste qui ait été défendu en France depuis une quarantaine d'années :...

**Mme Marine Le Pen** . N'importe quoi !

**M. Bruno Le Maire**, *ministre* . ...vous proposez la nationalisation des autoroutes – 50 milliards d'euros de dépenses supplémentaires ; la suppression de l'impôt sur le revenu pour les moins de 30 ans – 10 milliards de dépenses supplémentaires ; des baisses de TVA – 20 milliards de dépenses supplémentaires.

**M. Jean-Philippe Tanguy** . La question !

**M. Laurent Jacobelli** . Ne parlez pas de chiffres, ça ne vous va pas !

**M. Bruno Le Maire**, *ministre* . Comment comptez-vous financer les 150 milliards d'euros de dépenses supplémentaires que vous proposez dans votre programme ? (*Les exclamations se font de plus en plus vives sur les bancs du groupe RN jusqu'à la fin de la réponse de M. le ministre.*)

**M. Sébastien Chenu** . On attend toujours la réponse à la question de M. Pfeffer !

**M. Bruno Le Maire**, *ministre* . Quant à la dette,... (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

**Mme la présidente** . S'il vous plaît, un peu de silence.

**M. Bruno Le Maire**, *ministre* . ...qui sollicite tellement l'attention du Rassemblement national, j'aimerais savoir qui vous n'auriez pas soutenu pendant la crise du covid ? Qui, des restaurateurs, des hôteliers ou des salariés, auriez-vous laissé tomber ? Aurait-ce été Renault ou Air France ? (*Mêmes mouvements.*) Il y a plus de dette en France aujourd'hui, parce que nous avons collectivement sauvé l'économie française pendant la crise. Vous, madame Le Pen et vos députés, vous l'auriez abandonnée. Si l'économie française est debout, si elle est en croissance, si nous créons 2 millions d'emplois, c'est grâce à nos décisions – et nous en sommes fiers ! (Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Vives exclamations sur les bancs du groupe RN.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Kévin Pfeffer](#)

**Circonscription** : Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1922

**Rubrique** : Finances publiques

**Ministère interrogé** : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

**Ministère attributaire** : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 5 juin 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 juin 2024